

EXTRASCOLAIRE

Les prestations proposées et les horaires

L'accueil de loisirs propose 3 formules d'accueil durant les vacances scolaires (une seule formule par semaine ; inscription obligatoire pour les 5 jours ouvrés de la semaine) :

- En journée (amplitude de 7h30 à 19h00)
 - Arrivée des enfants entre 7h30 et 9h00
 - Départ des enfants entre 16h30 et 19h00

- En demi-journée matin (amplitude de 7h30 à 13h30)
 - Arrivée des enfants entre 7h30 et 9h00
 - Départ des enfants entre 13h15 et 13h30

- En demi-journée après-midi (amplitude de 11h15 à 19h00)
 - Arrivée des enfants entre 11h15 et 11h30
 - Départ des enfants entre 16h30 et 19h00

Durant cet accueil : « Le temps des loisirs »

Des animations sont proposées selon des projets d'animation prévus, réfléchis et organisés en amont en fonction de l'actualité, des compétences des animateurs ou des envies des enfants.

Des sorties peuvent être ponctuellement organisées en lien avec les projets d'animation.

Les modalités d'inscription

- **Le dossier administratif**

La famille remplit obligatoirement en mairie un dossier d'inscription (à renouveler tous les ans ; identique au périscolaire), et y joint les documents justificatifs suivants (seulement des photocopies) :

- Le livret de famille (parents et enfants),
- Un justificatif de domicile (EDF, téléphone fixe, bail ou impôts fonciers),
- L'avis d'imposition de l'année précédente,
- Les vaccins mis à jour de l'enfant,
- L'attestation d'assurance en responsabilité civile extra-scolaire,
- La photographie récente de l'enfant.

L'inscription doit être faite par les représentants légaux de l'enfant. Elle devient définitive lorsque le dossier comporte l'ensemble des pièces sollicitées.

- **Le portail familles**

Toutes les inscriptions sont à effectuer directement par les familles via le portail accessible depuis le site Internet de la commune www.ville-la-rochette.fr, dans les délais impartis soit au plus tard un mois avant le début des vacances scolaires (un planning annuel est disponible). Au-delà de cette date, le centre de loisirs ne peut pas garantir une place aux enfants (recrutement du personnel pour respecter les taux d'encadrement DDCS). Un numéro de compte famille personnalisé et sécurisé est attribué à chaque famille pour la gestion directe des réservations et des paiements en ligne.

Une journée-type à l'accueil de loisirs

Au centre de loisirs maternel :

7h30 – 9h00 : Accueil des familles

L'accueil des enfants se fait directement dans la grande salle du bâtiment par les animateurs référents du groupe. Même si les parents sont pressés, contraints par leur horaire de travail, un bref moment d'échanges est nécessaire pour prendre en compte l'arrivée de l'enfant et les éventuelles informations quant à la nuit et au petit-déjeuner de l'enfant.

A noter, les enfants en petites sections seront accueillis dans un groupe spécifique par deux animateurs référents durant le premier trimestre. Cela leur permet de découvrir la vie en collectivité en respectant leur rythme.

9h00 – 9h30 : Rassemblement, présentation des activités

Les enfants rangent leurs petites activités et jouets sortis durant le temps d'accueil. Ils prennent un coussin et viennent s'asseoir dans le coin de rassemblement. Au-delà de la présentation des activités ce temps permet d'échanger avec les enfants sur la journée dans sa globalité, de chanter, d'écouter une histoire, etc.

9h30 – 11h00 : Temps d'activités

Le rangement est compris dans le temps d'activités. Chaque enfant opte pour l'activité qui lui correspond le plus sans contrainte. Si l'enfant ne souhaite pas participer aux propositions des animateurs, il peut profiter des aménagements et des espaces de l'accueil de loisirs dans la limite de sa sécurité (surveillance) et du respect de l'activité en cours à côté de lui.

11h00 – 11h45 : Temps de jeux libres

Les enfants profitent de tous les espaces et de tout le matériel à leur disposition sous la surveillance et l'accompagnement dans le jeu par les adultes.

11h45 – 12h45 : Repas

Les enfants arrivent de manière échelonnée au sein du restaurant scolaire.

Ils choisissent l'animateur ainsi que les camarades qui vont l'accompagner durant ce temps de repas.

12h45 – 13h00 : Installation pour le temps calme et la sieste

Les enfants passent aux toilettes, enlèvent leurs chaussures, prennent leur doudou et s'installent dans la pièce qui correspond à leur besoin de sommeil (dortoir ou tapis dans l'espace de vie)

13h00 – 14h00 : Temps de sommeil/Temps calme

Les plus jeunes enfants dorment jusqu'à 15h30 maximum. Le réveil est individualisé et chaque enfant intègre une activité calme ou un espace de jeux à son rythme et selon ses envies.

Les plus âgés du groupe se reposent durant 30 minutes sur un tapis ou sur une chaise, à l'heure convenance. Puis durant les 30 prochaines minutes, ils jouent calmement dans l'espace de jeux.

14h00 – 15h30 : Temps d'activités

Après le rangement, les animateurs proposent aux enfants les activités qui seront pratiquées l'après-midi. Cela se déroule de la même manière que le matin.

15h30 – 16h00 : Temps de jeux libres

16h00 – 16h30 : Le goûter (fourni par le centre)

16h30 – 19h00 : Accueil des familles

Les enfants et les animateurs se répartissent dans toutes les salles d'activités. Un animateur est responsable de l'accueil et de l'information des familles.

Au centre de loisirs élémentaire :

7h30 – 9h00 : Accueil des familles

L'accueil des enfants se fait dès 7h30. Les animateurs se répartissent au fur et à mesure de leur arrivée dans les différentes salles composant le centre.

9h00 – 9h30 : Rangement et rassemblement.

Les adultes, chacun dans leur salle, rangent le matériel avec les enfants et l'animateur d'accueil note les effectifs au tableau et prévient l'équipe du nombre d'enfants présents. Puis chaque groupe se rend au rassemblement dans sa salle de référence avec leurs animateurs pour la présentation de la journée, rituels, petits jeux, chants ou autres...

9h30 – 11h30 : Temps d'activité encadré

Les activités peuvent différer dans leur intensité en fonction des enfants, de la durée, de la typologie. La courbe de vigilance et d'attention des enfants est prise en compte par les animateurs. Le temps de rangement est compris dans le temps d'activité.

11h30 – 12h00 : Temps de jeu libre

L'extérieur comme les salles du centre peuvent être ouvertes avec une répartition des adultes. C'est un temps qui permet aux enfants de faire autre chose (foot, construction, pingpong, dessin, lecture, corde à sauter, etc.) avant de passer à table. Il est important de faire un retour au calme avant d'aller manger. L'inscription aux temps calme est faite juste avant d'aller manger.

12h00 - 12h50 : Repas

Les enfants arrivent de manière échelonnée au sein du restaurant scolaire.

Ils choisissent l'animateur ainsi que les camarades qui vont l'accompagner durant ce temps de repas.

12h50 – 14h00 : Temps calme

Les enfants et les adultes se répartissent dans les différents lieux et espaces pour jouer calmement.

14h00 – 16h00 : Rassemblement puis temps d'activité encadré

L'organisation est identique à celle du matin.

16h00 – 16h30 : Goûter et bilan

Les enfants goûtent dans leur salle de référence et font le bilan de la journée.

16h30 : Ouverture du centre de loisirs aux parents.

Un animateur et un groupe d'enfants débarrassent toutes les affaires du goûter et se chargent de la vaisselle et de la mise en route du lave-vaisselle.

16h30 – 19h00 : Accueil des parents.

Un agent est au bureau d'accueil et les autres animateurs sont répartis dans les salles.

Les enfants âgés au minimum de 10 ans peuvent être autorisés par leurs parents à partir seuls du centre de loisirs (remplir obligatoirement une fiche « départ seul »).

Les séjours enfance

Une fois par an, un séjour est proposé aux enfants (en alternance une année sur deux : 6-8 ans et 8-12 ans).

Les séjours sont organisés en France pour 24 enfants sur 5 jours. Les encadrants sont des animateurs du centre de loisirs, donc connus des enfants.

Les séjours permettent aux enfants de grandir en s'amusant. En dehors du contexte familial, les enfants vivent des vacances dans un cadre de vie collectif respectueux des rythmes de chacun. Ils apprennent à être autonomes dans les gestes de la vie quotidienne (faire son lit, gérer ses affaires propres et sales, participer à la gestion des repas, etc.).

Les séjours, c'est aussi apprendre à vivre sans sa famille, entre pairs, s'amuser et découvrir des lieux et des activités, se faire plaisir tout en respectant l'environnement.